

# « Mon parti protège ceux qu'il a choisis »

La députée-échevine Julie Fernandez réagit aux 21 parlementaires exemptés des mesures de gouvernance du PS

**L**e Parti socialiste a pris 21 mesures pour améliorer l'éthique et la transparence de ses mandataires. Dont un plafond de rémunération équivalent à 100 % de l'indemnité parlementaire, au lieu des 150 % aujourd'hui en cas de cumul. Des exceptions sont toutefois prévues, au grand dam de certains élus, qui n'estiment certainement pas moins travailler que d'autres...

Le coup de gueule d'une députée meurtrie dans sa chair. Le cri du cœur d'une échevine blessée. Julie Fernandez Fernandez a publié ce mercredi après-midi un long message sur sa page Facebook. Cela fait suite aux mesures annoncées par sa propre formation politique suite au scandale Publifin, dans le but de garantir plus d'éthique et de transparence parmi les mandataires politiques, a fortiori ceux du Parti socialiste. Un PS qui a proposé 21 mesures, dont la suivante : la limitation des rémunérations des mandataires au niveau de l'indemnité parlementaire, au lieu des 150 % actuellement. Ce qui a pour corollaire de rendre l'exercice de la fonction de bourgmestre, d'échevin ou de président de CPAS gratuit en cas de cumul avec un mandat de député.

## 21 DÉPUTÉS PS EXEMPTÉS

Sauf que le PS a prévu des exceptions. Ainsi, cette règle ne s'appliquera pas à ceux qui exercent des fonctions spéciales, où le plafond restera à 150 % de l'indemnité parlementaire. Par fonctions spéciales, entendez un poste de chef de groupe, de président d'une commission, etc. Ce

qui met, d'après nos confrères du Soir, 21 députés hors de la règle. Une exception que le parti justifie comme suit dans les colonnes du Soir : « Dans une indemnité parlementaire, on reprend aussi les fonctions spéciales, car cela correspond à un

**« J'ai vraiment de plus en plus de mal à vivre ce climat général anti-politique, du 'tous pourris' »**

travail qui est effectué dans le cadre du mandat parlementaire. Dès lors, le décumul financier ne doit pas s'appliquer ».

Dire que cette phrase est mal passée chez Julie Fernandez Fernandez est un euphémisme. Directement concernée par la mesure voulue par son parti de par ses mandats de députée fédérale et échevine de l'État civil de la Ville de Liège, celle-ci a notamment publié : « Cette phrase m'a touchée, bouleversée, renversée...[...] C'est pour moi la phrase de trop. Je ne conteste pas le fait que ces fonctions spéciales

soient une charge supplémentaire de travail pour mes collègues et qu'ils les assument pleinement. Aucun doute là-dessus ! »

## « SALIE, INSULTÉE PAR LES MIENS »

Avant d'avancer dans la foulée : « Cette phrase me donne d'abord la sensation que mon parti protège ceux qu'il a choisis, seul sans concertation, sans vote, pour ces fonctions spéciales. Soit ! C'est le jeu. Je m'y suis tou-

**« J'avais un besoin d'exprimer ce que je ressens. Je n'ai vraiment pas l'impression de ne rien faire »**

jours pliée et m'y plierai encore. Cette phrase, qui justifie la mesure, m'a bouleversée car elle sous-entend que les parlementaires socialistes qui n'occupent pas de fonction spéciale à la Chambre n'effectuent pas leur travail ? Je me sens salie, insultée par les miens. »

Des propos forts, mais sincères, d'après Julie Fernandez Fernandez, contactée par nos soins dans la foulée : « C'est juste ce que je pense, j'avais un besoin de l'exprimer. Je n'ai vraiment pas l'impression de ne rien faire. Et puis, il y a aussi ce climat général anti-poli-

tique, du « tous pourris », que j'ai vraiment de plus en plus de mal à vivre. »

## DES MESURES À PRENDRE

L'intéressée ne veut pas non plus paraître pour celle qui dit qu'il ne faut rien faire suite à l'affaire Publifin. « Aujourd'hui, je demande à mon parti bien entendu d'être ferme. Mais je lui demande aussi qu'il arrête les effets de manche et de communication qui ne servent personne », écrit-elle. « Certaines personnes citées dans l'affaire font partie de mes amis. J'avoue avoir beaucoup de mal à croire tout ce qui est écrit. [...] Mais si des erreurs ont été commises, pour être pardonnées, à un moment donné, il faut les assumer. » Et de leur lancer un appel très clair : « A ces amis, je demande de sortir du silence... car ce silence assourdit les intelligences et laisse place aux divagations, aux fantasmes et au populisme. »

Enfin, Julie Fernandez Fernandez souhaite, nous a-t-elle confié, « qu'Élio reste à la barre, ce n'est certainement pas le moment qu'il parte. »

Des mots forts, qui ne manqueront pas de faire réagir du côté du Boulevard de l'Empereur, mais également place Sainte-Véronique. À coup sûr. ●

GASPARD GROSJEAN

# Publifin: l'alerte de Grafé en 2012

On a pu le constater depuis l'éclatement de l'affaire Publifin le 20 décembre dernier: c'est l'étonnement qui prévaut au sein des QG des partis politiques en région liégeoise. Tous se disent abasourdis par cette histoire de mandataires qui touchent une rémunération confortable au regard du travail — inexistant ou presque — fourni. Depuis, l'affaire va de rebondissement en rebondissement. Et c'est carrément l'ensemble du système Publifin-Nethys qui est au cœur de toutes les interrogations. Son mode de fonctionnement — une intercommunale vidée de sa substance au profit d'une SA dont elle est l'actionnaire unique et qui a tous les pouvoirs —, sa transparence, son contrôle sont pointés du doigt. Pourtant, en 2012 déjà, le lièvre avait été soulevé. Par Jean-Pierre Grafé, ancien ministre et figure emblématique du cdH, alors conseiller communal en Cité ardente et membre du conseil d'administration de Tecteo comme repré-

sentant de la Ville de Liège. Nous sommes alors le 25 juin, soit trois jours avant la tenue d'une assemblée générale de Tecteo qui va, au final, approuver la création de deux filiales opérationnelles, à savoir Tecteo Services SA et Resa Services SA. Des filiales qui ont tous les pouvoirs décisionnels. Nethys n'est d'ailleurs, autant le savoir, que le nouveau nom de Tecteo Services SA, avec des domaines d'activités qui ont bien grandi depuis.

Comme il ne pouvait pas voter à l'AG étant donné son statut d'administrateur, Jean-Pierre Grafé avait alors interpellé le conseil communal de la Ville de Liège afin que les représentants de celui-ci à l'assemblée générale posent différentes questions. Son intervention est restée lettre morte. Et pourtant, les six questions posées étaient toutes pertinentes. « *Quelles sont les missions déléguées par l'intercommunale aux deux sociétés de droit privé?* », s'interrogeait-il. « *Quelles sont les garanties que le conseil d'ad-*

*ministration de l'intercommunale conserve le contrôle de ses filiales? Que prévoit le contrat de gestion? Qui constituera le CA de Tecteo Services?* » Jean-Pierre Grafé s'est également inquiété du sort du personnel. Avant de poser une question qui, à la lueur des événements, prend tout son sens: « *Le directeur-général (Stéphane Moreau, NDLR) serait transféré vers Tecteo Services. Ne sera-t-il plus soumis aux dispositions légales visant les incompatibilités, la limitation des cumuls et du montant des rémunérations?* » De fait, comme CEO de NETHYS, aucun plafond de rémunération n'est applicable pour Stéphane Moreau, dont l'inconnue subsiste quant à sa rémunération exacte.

Autre source d'inquiétude, le rôle de l'intercommunale. « *Le CA de l'intercommunale ne deviendra-t-il pas une coquille vide ayant perdu tout pouvoir décisionnel alors que l'intercommunale possède 99% du capital des SA?* »

## AUCUNE RÉPONSE

Aujourd'hui, Jean-Pierre Grafé maintient, plus que jamais, le bien-fondé de ses questions. « *Jamais on n'a voulu me fournir le contrat de gestion qui lie l'interco et ses filiales. Or, c'est là, à ce moment, qu'on a vidé l'intercommunale de toute substance. Le CA n'avait plus qu'un avis consultatif a posteriori. Mais il y a quatre ans et demi, personne n'avait réagi* », regrette-t-il.

Pour l'anecdote, Dominique Drion, alors à la tête du cdH liégeois et bien placé dans l'interco puis dans ses filiales, n'a jamais communiqué le fameux contrat de gestion. Et les questions de Grafé lui ont valu une demande de convocation devant le comité de déontologie du cdH, sous prétexte qu'il faisait « cavalier seul ». Un comité présidé jusqu'il y a peu par un certain... Dominique Drion. Quant à la demande en elle-même, elle a fini à la poubelle. ●

G.G.

## Suite au rapport Furlan

## Les dossiers des mandataires en cours d'analyse au PS et au MR

Au sein des états-majors liégeois du PS et du MR, la tactique était la même suite aux révélations des comités de secteurs: on attend les conclusions de l'enquête diligentée par Paul Furlan afin d'y voir plus clair et d'éventuellement opter pour des sanctions ou des mesures contraignantes. Ledit rapport est tombé mardi soir et il est évidemment à l'étude au sein des partis. Du côté du Mouvement réfor-

mateur, on confirme que le dossier évolue. « *Le secrétariat général du MR à la Toison d'Or est en charge du dossier. Chaque administrateur ou membre d'un comité de secteur fait l'objet d'une procédure d'information afin de déterminer les mesures à prendre* », nous a-t-on expliqué.

Au Parti socialiste, Fédération liégeoise, c'est un peu le même son de cloche. « *Nous avons reçu le rap-*

*port en effet, il est désormais soumis à une analyse poussée. Une fois les conclusions connues, alors nous demanderons expressément aux personnes concernées d'agir, ou non.* » Et de rappeler qu'au sein de la Fédé, suite à l'épisode des dons à la Croix-Rouge, on avait conseillé aux mandataires impliqués de ne procéder à aucun don ni remboursement des sommes perçues dans l'immédiat. ●

G.G.